Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 9 (1915)

Artikel: Sur l'exécution primitive du Chant Grégorien

Autor: Wagner, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-120719

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sur l'exécution primitive du Chant Grégorien [1]

Par P. WAGNER

Nous trouvons dans les plus anciens auteurs de la collection de Gerbert [2] une division de la science musicale qui, au fond, a été formulée par l'antiquité classique ; elle existe par exemple dans le traité d'Aristides Quintilianus, mais elle est entrée dans l'enseignement courant du haut moyen âge, des scholæ cantorum chrétiens, et elle y a reçu une signification particulière. Voici comment s'exprime Cassiodore « sicut est a majoribus traditum » (Gerbert, I, p. 16) : « Musicæ partes sunt tres : nam vel est illa harmonica vel rythmica vel metrica. Harmonica scientia est musica, quæ discernit in sonis acutum et grave. Rythmica est, quæ requirit in concursione verborum, utrum bene sonus an male cohæreat. Metrica est, quæ mensuras diversorum metrorum probabili ratione cognoscit, ut verbi gratia, heroicum, iambicum, elegiacum, etc. » Cette même division se trouve dans les *Sententiæ* d'Isidore de Séville (ib. p. 21), donc dans l'enseignement espagnol, dans le traité de *Arte metrica* de Beda Venerabilis (Migne, *Patr. lat.*, 90, 173 ss.), dans la *Musica disciplina* du Franc Aurelianus Reomensis (Gerbert, l. c., p. 33) et de Remigius Altisiodorensis (ib. p. 68).

Mettant à côté la scientia harmonica, qui regarde la composition purement mélodique, nous retenons la pars rythmica et la pars metrica. La rythmique, dans le sens des auteurs cités, s'occupe de la succession agréable des mots, de leur combinaison gracieuse, tandis que la métrique

[1] Travail présenté et lu par l'auteur au dernier Congrès international de musicologie qui a eu lieu, à Paris, dans la semaine avant la Pentecôte 1914.

[2] *Scriptores de musica medii ævi*, 3 vol. Typis San-Blasianis, 1784.

s'occupe des pieds métriques, des valeurs longues et brèves et de leur combinaison.

Cette théorie est-elle seulement l'une des spéculations que les auteurs du moyen âge ont tirées de leurs prédécesseurs de l'antiquité et léguées à leurs contemporains sans qu'elles soient en contact direct avec les pratiques du moyen âge ? Cette opinion ne serait pas soutenable. Aurelianus, en effet, en donne une explication détaillée et se sert, pour elle, d'exemples tirés de la liturgie de son temps. Il dit : « Rythmus namque metris videtur esse consimilis : quæ est modulata verborum compositio, non metrorum examinata ratione, sed numero syllabarum, atque a censura diiudicatur aurium, ut pleraque Ambrosiana carmina. Unde illud : *Rex æterne Domine, Rerum creator omnium,* ad instar metri iambici compositum, nullam tamen habet pedum rationem, sed tantum concentus est rythmica modulatione. Qui scintillam vel perparvam habet metrorum, hic cognoscere valet nostrum de hac re sermonem. Etenim metrum est ratio cum modulatione ; rythmus vero est modulatio sine ratione et per syllabarum discernitur numerum. » Souvenons-nous ici que les hymnes liturgiques ont été chantées longtemps avec des mélodies syllabiques. Il y a d'autres textes qui nous permettent de suivre la « rythmica » et la « metrica » jusque dans la pratique quotidienne des chantres. Au Xme ou XIme siècle, l'auteur des *Instituta patrum de modo psallendi sive cantandi,* un moine de Saint-Gall, nous apprend que même la psalmodie était basée sur des éléments rythmiques et métriques (Gerbert I, p. 6) : « Ammonemus itaque, ut una respiratione sive uno anhelitu usque ad punctum (c'est-à-dire la finale du ton psalmodique) *rythmice vel metrice psallamus* ». Nous sommes en présence ici d'une exécution qui est appelée rythmique, et d'une autre qui est appelée métrique. Si ces deux manières d'exécuter dominaient la psalmodie, nous pouvons à plus forte raison les présumer dans l'exécution des chants proprement dits. Et ceci précisément est l'enseignement de l'école palatine d'Aix-la-Chapelle au temps de Charlemagne, immédiatement après l'adoption du chant romain dans les pays francs. Voici comment Alcuin en parle dans l'un des vers où il fait la description de l'école palatine [1] : « Instituit pueros Idithun modulamine sacro, Utque sonos dulces decantent voce sonora, *Quod pedibus, numeris, rythmo stat musica discant* ». Donc, les jeunes chantres apprirent dans la schola Aquensis que la musique en général, et non seule-

[1] Voyez ma *Neumenkunde,* 2me éd., p. 354.

ment la psalmodie, repose, se base sur les « pedes », les « numeri » et le « rythmus ». Constatons encore que cet auteur est d'au moins un siècle plus ancien que le moine de St-Gall. Nous possédons, en tout cas, dans les vers cités des témoignages authentiques dans toute la force du terme.

Avant d'aller plus loin, examinons l'expression « rythmice » et « metrice psallere ». Si nous regardons les formules psalmodiques, nous remarquons que les unes sont construites tout à fait syllabiquement, les autres, par contre, admettent plus ou moins souvent des combinaisons de 2 ou 3 sons, ou plusieurs, des groupes neumatiques. Ces parties syllabiques existent aussi, tout le monde le sait, dans les autres chants. Mais ceux-ci, bien plus souvent que la psalmodie, font usage des groupes mélodiques. Rappelons-nous maintenant l'explication du terme « rythmica » donnée par Cassiodore, Isidore, Aurélien : « requirit in concursione verborum, utrum bene sonus an male cohæreat », et qu'il y est question de combinaisons de « verba » plutôt que de mouvements mélodiques; que la « concursio verborum » y règne en maîtresse [1] ; nous devons en conclure que l'expression « rythmica » se rapporte à des mouvements syllabiques où le texte domine, et l'expression « metrica » aux mouvements mélismatiques.

Ainsi s'explique clairement un fait paléographique qui jusqu'à ces derniers temps a donné lieu à des interprétations différentes, la neumation syllabique dans les plus anciens manuscrits. Puisque leur exécution n'avait en vue que la « concursio verborum » agréable à l'oreille, et que personne ne cherchait dans leur notation un autre élément que mélodique, on était parfaitement en droit de les noter différemment dans les différentes contrées. C'est pourquoi en Italie, à Bénévent par exemple et au Mont-Cassin, on les notait de sorte que la virga / est le signe pour le ton élevé, la virga couchée ou jacens — pour la répétition du même ton, le punctum . pour un ton inférieur, c'est-à-dire que la signification des trois signes est ici purement graphique. A St-Gall, on les notait, ordinairement, avec la virga pour les tons élevés et répétés, la jacens pour les tons bas, en France et en Angleterre avec

[1] Remy d'Auxerre nous explique : « Rythmus est sola verborum consonantia sine ullo certo numero et fine, et in infinitum funditur, nulla lege constrictus, nullis certis pedibus compositus. » Cette liberté du mouvement syllabique, attestée par tous les auteurs, est bien autre chose que la pratique de ceux qui, de nos jours, donnent dans les chants syllabiques aux syllabes une valeur mathématiquement égale.

virga et punctum, dans les manuscrits allemands postérieurs avec la virga seule, rarement interrompue par le punctum, et dans les contrées où l'on se servait de la notation à points, on notait les récitatifs purement avec des punctum. Partout, la différenciation des signes n'est que graphique.

Passons à la « metrica ». Aussi pour elle nous avons des témoignages suffisamment nombreux. *Les parties mélismatiques du chant grégorien ont été d'abord et jusqu'au XIme siècle exécutées métriquement.* Les auteurs nous apprennent que les groupes neumatiques correspondent aux mètres, ce sont elles qui forment la « musica metrica ». On m'objectera peut-être de suite que cela n'est guère possible puisque les neumes, d'après une opinion courante, ne contiennent pas d'indication rythmique. Mais on ne peut plus soutenir aujourd'hui cette opinion, qui n'a jamais été justifiée par des arguments solides, qui est contredite par des textes nombreux et qui, enfin, a été une source d'erreurs historiques profondes qu'il serait bien temps d'abandonner dans l'enseignement scientifique et historique.

Si les neumes, comme on le dit si souvent, en elles-mêmes, n'indiquent pas de rythme, que signifient-elles donc ? Tout le monde est d'accord que leur valeur pour le déchiffrement mélodique est minime, presque nulle. Pour le rythme elles seraient alors encore plus pauvres. Ce serait donc la notation la plus malheureuse et la plus inutile que le génie humain ait trouvée, puisqu'elle ne sert au déchiffrement ni de la mélodie ni du rythme. Ce serait un glaive sans lame à qui manque la poignée. Nous ne ferons pas cette injure aux vieux chantres et notateurs, de leur imputer un tel instrument de travail. Non, les neumes doivent avoir eu, à l'origine, une signification rythmique. Du reste, tous les auteurs des vieux temps (IXme-XIme siècles) le confirment. Aurelianus nous révèle le caractère bref du signe du strophicus ; un anonymus vatican explique les neumes par les pedes syllabarum, qui se composent de brevis et longa ; la virga pour lui comme pour les autres auteurs qui en parlent, est une longa, le punctum une brevis ; il interprète le quilisma qui a à la tête une virga par deux sons brefs et un long, et le trigon qui se compose des trois puncta par trois tons brefs. Un auteur qui a écrit au Xme siècle, dit expressis verbis que, « punctos et virgulas ad distinctionem ponimus sonorum brevium et longorum » ; un autre du même temps enseigne que « certe omne melos more metri diligenter mensurandum est ». De même d'autres nombreux auteurs jusqu'à Guy d'Arezzo (milieu du XIme siècle), qui nous apprend que

« in ipsa neumarum figura monstratur », si les tons sont longs ou brefs. Pour tous ces textes je me permets de renvoyer ici à la 2me édition de ma *Neumenkunde*, p. 354 et suivantes. Qu'on le remarque bien, Guy ne parle pas des neumes de St-Gall ou de Metz qui, de nos jours, sont mises à contribution pour attribuer à la notation carrée un rythme, mais n'a en vue que ses propres signes, qui n'ont rien à faire avec les neumes de St-Gall. Guy dit en plus que les neumes remplacent les « pedes » et que « ista neuma dactylico, alia vero spondaico, illa jambico more decurrit ». Ces paroles ne sont que la confirmation simple de ce que tous les auteurs des IXme et Xme siècles nous apprennent [1].

Je ne veux pas allonger cet exposé par une critique des procédés par lesquels on a cherché à récuser ses textes si clairs. Le moins scientifique de ces procédés est certainement celui de ne pas s'en occuper du tout, comme s'ils n'existaient pas. Je relèverai plutôt un fait qui, mis en relation avec ceux que je viens de présenter, apparaît sous un jour nouveau. On agite, en ces derniers temps, depuis l'introduction de l'édition vaticane du chant grégorien, les questions de la psalmodie et les règles pour adapter les textes aux formules psalmodiques. On a de la peine à convaincre nos chantres de la nécessité de laisser intacts les groupes qui se rencontrent par exemple dans la médiante du 3me ton. On dit, avec raison, qu'il y a au fond de la question un problème rythmique. Mais on la résoud mal et en désaccord avec les textes classiques grégoriens. La raison de l'invariabilité des groupes dans les médiantes et finales psalmodiques est leur constitution primitivement métrique. Si vous décomposez un podatus, une flexa, un torculus, pour assigner ses éléments à plusieurs syllabes, ils perdent leur rythme, la ratio « metrica » se change en « rythmica ». Pour leur conserver le rythme original, il faut les laisser en groupes. Et, d'autre part, si l'on avait

[1] Que la théorie rythmique grégorienne, telle qu'elle a été établie, il y a une trentaine d'années, a besoin d'être revue et corrigée, aucun érudit qui place le progrès des recherches historiques au-dessus des questions de personnes, ne le niera. Pourtant ce travail de correction n'a pas été poussé assez loin. On s'est borné à quelques points secondaires, et même on y a ajouté des théories a prioristiques et étrangères au moyen âge comme celle des « ictus » pour marquer les « subdivisions binaires et ternaires », dont aucun auteur du moyen âge ne sait rien. C'est la *base* du système qui a besoin d'être refaite, parce qu'elle repose sur une interprétation erronée d'un seul (!) texte du Xme siècle qu'on a négligé de placer dans son milieu historique, d'expliquer par ce qui le précède et ce qui le suit, et par les autres textes nombreux qui s'occupent de la même question. Sur ce point, voir ma *Neumenkunde*, 2me éd., pp. 358 et 412.

exécuté, comme cela se fait aujourd'hui, les groupes grégoriens par des notes de durée égale, rien n'aurait empêché de les diviser et d'assigner leurs notes à des syllabes différentes. Car une combinaison de 2 ou 3 notes de durée égale reste la même rythmiquement, si vous la chantez sur une ou deux ou trois syllabes. Donc le fait de la conservation scrupuleuse des groupes neumatiques dans les médiantes et finales de la psalmodie prouve qu'à l'origine les groupes ne se chantaient pas à notes égales [1].

La véritable clef de l'exécution grégorienne primitive est fournie par la distinction des deux manières : rythmique pour les mouvements syllabiques, métrique pour les mouvements plus riches, mélismatiques.

[1] On pourrait tirer un argument analogue de la neumation primitive des séquences. D'autre part, il n'existe aucun fait paléographique qui puisse infirmer l'enseignement rythmique-métrique des vieux maîtres. On a essayé d'opposer aux textes nombreux des auteurs du moyen âge, des tableaux statistiques habiles, tirés des vieux livres de chant, dans lesquels des variantes rythmiques sont présentées comme des équivalences. En vérité, il est d'une bonne méthode historique d'interpréter les manuscrits de chant par les auteurs contemporains et non pas de vouloir réfuter la moitié la plus claire des sources par l'autre moitié qui nous est, malgré tout, encore pleine d'obscurités.